



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE A.A.P.C.

Section I : POUVOIR ADJUDICATEUR

1) Nom, Adresses et Points de contact

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité Territoriale

Section II : OBJET DU MARCHÉ

1) Description

Objet du marché :

Missions de contrôles préalables à la réception des travaux d'extension des réseaux d'assainissement

Type de marché : Services : **Marché de prestations de services**

Code CPV : **71000000 – Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection**

Marché à tranches qui comporte une tranche ferme et 4 tranches optionnelles. L'opération porte également sur la pose de la fibre optique pour chaque tranche. Les secteurs et les principales caractéristiques des travaux d'assainissement sont décrits dans le CCTP.

Pas d'option- Variantes non autorisées

2) Durée du marché ou délai d'exécution

Le délai de réalisation de la prestation et de remise des documents est défini par l'article 3 de l'acte d'engagement.

La durée prévisionnelle des travaux, donnée à titre indicatif, est de 48 mois (hors période de Garantie de Parfait Achèvement de 12 mois pour chaque tranche).

Section III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

1) Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Sur les ressources propres de la commune et par des subventions
- Par crédit ouvert au budget, paiement par virement administratif, à compter de la réception de la facture, dans un délai de 30 jours

2) Conditions de participation/ Critères de sélection des candidatures

Les conditions de participation et les critères d'appréciation des candidatures sont définis à l'article 11 du règlement de consultation

NOTA : Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées au règlement de consultation sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 6 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.

Section IV : PROCEDURE

1) Type de procédure/ Mode de passation

La présente consultation est passée selon une procédure adaptée, en application de l'article 42- 2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 27 et 77 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics avec possibilité de recourir à la procédure négociée pour des travaux complémentaires selon les dispositions de l'article 30-7° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

2) Critères d'attribution

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation et définis comme suit :

- La valeur technique, **60 %**
- Le prix des prestations, **40 %**

3) Renseignements d'ordre administratif

Date limite de réception des offres : 07/06/2017 – 12 heures délai de rigueur

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché : l'euro

Le délai de validité des offres est fixé à cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Section V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1) Autres informations

Adresse de retrait des dossiers :

Sur la plate-forme de dématérialisation e-bourgogne à l'adresse suivante :

<https://www.e-bourgogne.fr/> (réf : CONTROLE-ASST). En cas de problème ou d'impossibilité de téléchargement, s'adresser à la Mairie de COSNE SUR LOIRE dont l'adresse est indiquée ci-dessus, par écrit, fax, courriel.

Réception des offres :

Sous forme « papier » elles doivent être remises contre récépissé, ou envoyées par lettre recommandée avec avis de réception postal et parvenir à destination avant la date en vigueur, à la Mairie de COSNE SUR LOIRE, *aux Services Techniques Municipaux*.

Les plis porteront la mention « « Mission de contrôles préalables à la réception des travaux d'extension des réseaux d'assainissement de la ville de Cosne-Cours-sur-Loire » – NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS »

Sous forme électronique elles doivent être « déposées » sur la plate-forme d'administration électronique e-bourgogne (<https://www.e-bourgogne.fr/>). La procédure de dépôt des plis est détaillée sur le site.

2) Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.00

Introduction des recours

Toute décision défavorable au titre du présent marché, pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif précité dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification.

Il est également possible de recourir au référé pré-contractuel jusqu'à la signature du marché.

Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus :

Greffe du Tribunal de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.02

3) Adresse où l'on peut demander des renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite (par fax, mail ou courrier) au Maître d'Ouvrage., à l'adresse suivante :

**Commune de Cosne-Cours-sur-Loire
Services Techniques Municipaux
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP123
58 206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex
Tél. : 03.86.26.50.00 - Fax : 03.86.26.50.16
cosne@mairie-cosnesurloire.fr**

Avec copie de la demande adressée à :

**Groupement IC- Eau Environnement/IRH
51, rue de Montigny
27200 VERNON
Représentée par M. SELMI Béchir
Tél : 02.32.64.17.11
secretariat@ic-eau.fr**

4) Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/05/2017

Le Maire

**Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée
aux marchés publics
Micheline HENRY**